ffgolf®
Comité départemental
de Seine-Saint-Denis

CDgolf 93

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE SEINE SAINT DENIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 19 février 2016 au golf de Rosny-sous-Bois

Le vendredi 19 février 2016 à 19h, les membres du Comité Départemental de Golf de Seine Saint Denis, Association déclarée à la préfecture de Seine Saint Denis le 17 mars 2000 (W931005016), dont le siège social est à Rosny-sous-Bois, Golf de Nanteuil; 12 rue Raspail, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation adressée par courrier, en date du 03/02/2016, à tous les membres de l'Association.

Présente :

Madame Nicole VIEILLE	Présidente de l'ASTSCAF BOBIGNY (nb de voix=1)

Etaient également présents sans pouvoir :

Monsieur Philippe LE COZ	Président de la Ligue Ile de France de Golf membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf
Monsieur Gilbert VEYRAN	Président du bureau du CD
Monsieur Michel VARNIER	Trésorier du bureau du CD
Monsieur Allain PIQUET	Membre du bureau du CD

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport moral,
- Lecture et approbation du rapport sportif,
- Lecture et approbation du rapport financier,
  - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12 /2015,
  - Affectation du résultat,
- Fixation du montant de la cotisation 2016,
- Budget prévisionnel 2016,
- Confirmation de la cooptation d'un membre du bureau
- Questions diverses

Monsieur Gilbert VEYRAN, en sa qualité de Président du Comité Départemental préside la réunion.
Madame Nicole VIEILLE, en sa qualité de Secrétaire du Comité Départemental, assure les fonctions de secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée les statuts, le CR de la précédente AG, la convocation et l'ordre du jour, et constate que, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable, 1 association membre est présente ou représentée pour un total de 1 voix sur 36 pour l'ensemble du département. Aucun quorum n'étant requis, l'Assemblée peut délibérer normalement.

- **Rapport moral** :

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport moral, en approuve les termes et donne quitus au Bureau du Comité départemental pour l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée par l'association présente (1 voix).

- **<u>Rapport Sportif</u> :**

Après lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport sportif retraçant les manifestations organisées par le Comité Départemental et les principaux résultats obtenus par des A.S. du département.

Cette résolution est adoptée par l'association présente (1 voix).

- **<u>Comptes de l'exercice 2015</u> :**

M. Michel Varnier, trésorier du CD, développe devant l'Assemblée, le rapport financier du dit exercice ainsi que les comptes, annexés aux archives de l'Assemblée.

Après les précisions apportées, ce rapport financier est adopté par l'association présente (1 voix) donnant ainsi quitus de gestion au bureau du C.D.

Puis l'affectation du résultat (soit une perte de 1875,45€) au fonds social est aussi approuvée par l'association présente.

- **<u>Fixation du montant de la cotisation annuelle</u> :**

Sur proposition du Président, il est proposé de conserver un barème identitique pour 2016 (soit 40 € pour les AS avec terrain et 20 € pour celles sans terrain). Cette proposition est approuvée par l'association présente (1 voix).

- **<u>Budget Prévisionnel 2016</u> :**

Le budget prévisionnel, d'un montant de 8 400 €, est annexé aux comptes 2015. Il est présenté et détaillé à l'Assemblée. Il est adopté par l'association présente (1 voix).

- **<u>Confirmation de la cooptation de M. Allain Piquet pour remplacer un membre manquant:</u>**

Cette proposition est adoptée par l'association présente (1 voix)

- **<u>Questions Diverses</u> :**

- Présentation du calendrier 2016.
- Intervention de Monsieur Philippe Le Coz, notamment sur les impacts de la réforme territoriale sur l'organisation de la Ligue Ile de France.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Gilbert Veyran
Président

Nicole Vieille
Secrétaire